

Groupe de travail sur la feuille de route RH de l'académie de Nantes
ou comment mettre en œuvre la politique d'austérité du gouvernement Macron en ignorant totalement les revendications des personnels
FO refuse de cautionner cette mascarade !

Lundi 20 janvier, la Rectrice de l'académie de Nantes a organisé un groupe de travail (GT) pour présenter une « feuille de route RH ». Au travers de 26 pages, on nous explique à travers une multitude d'axes et d'objectifs comment « attirer les talents ou fidéliser les agents ».

La FNEC-FP FO a participé à ce GT, et a dénoncé le contenu de ces orientations : les 26 pages présentées ne répondent en rien aux revendications et aux demandes des personnels. Pire, elles sont parfois à l'opposé, et n'ont dans certains cas aucun sens. La FNEC-FP FO 53 rappelle qu'à la rentrée 2025, ce sont des avalanches de fermetures qui sont décidées dans les écoles, collèges et lycées du département, rien pour nos collègues personnels administratifs, rien pour les CPE.

Alors que le ministère supprime à tout va et refuse de créer les postes statutaires nécessaires, que la valeur du point d'indice continue à être gelée, que la médecine de prévention est inexistante, que la mobilité des personnels est remise en question année après année, le Rectorat décline une série de mesures qui accompagnent la politique de destruction des statuts et du service public d'éducation et voudrait associer les organisations syndicales à leur mise en œuvre. Au fil de la présentation des actions et engagements proposés par le rectorat, les salaires, les postes, les problèmes liés aux contre-réformes sont totalement absents du débat.

- Pour illustration, à l'item « **développer les conditions de travail propices** », les questions des effectifs ou des problèmes liés à l'inclusion découlant de l'acte 2 de l'école Inclusive de Macron sont – volontairement - oubliées.
- Sur l'axe « **Attirer les talents** », rien sur les salaires....
- A la question de la mobilité des personnels, ce sont des « webinaires » et des « ateliers collectifs » ou des « conférences » qui sont proposés. Rien sur le fait que le mouvement que ce soit au niveau départemental, académique ou national soit laissé à l'arbitraire et à la discrétion de nos responsables avec un barème uniquement indicatif en application de la loi Dussopt.
- Sur l'axe « **protéger les agents** », il n'est absolument pas question de recruter des médecins de prévention. Pour FO, la mise en œuvre de la protection des agents et de la prévention passe par le recrutement de médecins, tout en s'engageant à respecter la réglementation stipulant qu'un agent bénéficie d'une visite tous les 5 ans. Bien entendu cela coûte cher, aucune information n'est donnée sur ce problème dans cette feuille de route... La Rectrice envisage même de renforcer le partenariat avec la MGEN. Un pas supplémentaire vers l'externalisation des services. La FNEC FP FO 53 rappelle que c'est bien à l'employeur de s'assurer de la protection et de la prévention des agents sous sa responsabilité. Il n'y a rien non plus sur l'application réglementaire de la protection fonctionnelle, et surtout sur sa mise en œuvre lorsqu'elle est sollicitée.

Pour la FNEC FP FO 53, ces documents dans leur globalité ne sont que le mode d'emploi de la mise en œuvre des politiques d'austérité. Ils accentuent la dématérialisation des actes administratifs. Ils définissent le cadre pour appliquer les contre réformes organisées pour mettre fin à l'Ecole publique de la République avec des agents et personnels sous statut. Il va aggraver les conditions d'exercice de tous les agents et participer du démantèlement de l'école Publique.

Notre seule feuille de route : les revendications !

La Rectrice avait prévu un CSA, lundi 24 février, pour faire valider sa feuille de route par les organisations syndicales. **FO a refusé d'y participer, et avait proposé ce boycott aux autres organisations avant les congés.** La feuille de route FO ce sont les revendications des personnels, et pour la FNEC-FP FO 53 il est urgent d'y répondre :

- **Annulation de toutes les fermetures de postes dans les écoles et les EPLE et création de postes à hauteur des besoins (enseignants, CPE, médecin de prévention, médecin scolaire, administratif...)**
- **Augmentation indiciaire des salaires et sans contrepartie**
- **Création de place dans les ESMS à hauteur des besoins et pour répondre à toutes les notifications de la MDA**
- **Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH**
- **Abandon des contre-réformes qui cassent l'école publique (acte 2 de l'école inclusive, choc des savoirs, rythmes scolaires, loi Rilhac, Pacte, PPCR, lois Blanquer...)**

Laval, le 17 mars 2025